

M5-B

Réaliser des objectifs individuels dans le cadre d'une action simple ou d'un projet

PRE-REQUIS

Savoir lire, écrire et compter

VALIDATION

Attestation de formation identifiant les compétences validées par évaluation

DURÉE INDICATIVE

21 heures

OBJECTIFS / COMPETENCES DEVELOPPEES

Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Mettre en œuvre une action ;
- Organiser son temps et planifier l'action ;
- Identifier les principales étapes, les méthodes de travail adaptées, à utiliser ;
- Identifier les principales priorités, contraintes et difficultés ;
- Consulter les personnes ressources.
- Présenter les résultats de l'action.

CRITERES D'EVALUATION

- Les objectifs déterminés sont pertinents.
- Le plan d'action est clair et réaliste et les délais sont adaptés.
- La démarche définie est adaptée à la nature de l'action ou du projet.
- Les difficultés courantes sont correctement déterminées.
- L'action ou le projet est mené à terme ; les critères de réussites atteints ou les écarts sont expliqués

CONTENU / ACTIVITES

Identifier les besoins et les ressources pour réaliser une action

- Découper le projet en tâches cohérentes
- Identifier les contenus des tâches à exécuter
- Repérer les antériorités de chaque tâche
- Identifier les ressources nécessaires à chaque tâche
- Construire l'organigramme des tâches (Diagramme de Gantt – Réseau PERT)

Organiser une action, un projet

- Définir les procédures
- Identifier et hiérarchiser les priorités
- Contractualiser les relations entre les différents services et intervenants

Contrôler le déroulement du projet

- Mettre en place une logique de déroulement
- Définir les phases principales et leur contenu